

Centre communal d'Action Sociale
de Montpellier

ENGAGÉ

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES
LE CENTRE ELISABETH BOUSSONNADE PEUT VOUS AIDER

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES ET PHYSIQUES

04 67 58 07 03

APPEL ANONYME



En France, en 2019, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Face à cette réalité inhumaine et inacceptable, la Ville de Montpellier et son CCAS sont engagés depuis 1979 dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Centre Elisabeth Bouissonnade, géré par le CCAS de Montpellier, est **UN LIEU D'ACCUEIL** qui permet de :

- bénéficier d'une aide et d'une orientation
- bénéficier d'un soutien psychologique pour vous et vos enfants
- être informée sur vos droits et accompagnée dans vos démarches
- être soutenue dans la recherche d'hébergement en partenariat avec les services sociaux



SERVICE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

- Lundi, ~~mercredi~~, jeudi, vendredi de 9h à 17h
- Mardi de 13h à 17h

**Contactez-nous au
04 67 58 07 03**



ACCUEIL PHYSIQUE SUR RENDEZ-VOUS

Prise de RDV par téléphone du lundi au vendredi sur les horaires du service d'écoute



ACCUEIL PHYSIQUE SANS RENDEZ-VOUS

- Au Centre d'Expérimentations et d'Innovation sociale (CEIS)
Lundi de 9h30 à 12h30
- A l'Antenne Mosson
Dernier jeudi de chaque mois de 13h à 17h



Accès

CEIS, 8 rue Jacques Draparnaud : ligne 3 arrêt Les Arceaux ou Plan Cabanes

Antenne Mosson, 82 square de Corté : ligne 1 arrêt Les Halles de la Paillade

